

Vérificateur général—Loi

● (1740)

Dans le bill C-20, le vérificateur général est chargé de signaler les lacunes des procédures permettant d'évaluer l'efficacité des programmes, s'il y a lieu de le faire, mais on ne lui donne nullement par là le pouvoir de faire lui-même ses vérifications, donc de juger et de prendre des décisions qui, par leur nature même, seraient de caractère politique. L'évaluation de l'efficacité des programmes gouvernementaux reste la responsabilité constitutionnelle du Parlement, et le libellé du bill protège les fonctions du vérificateur général et le met à l'abri de tout débat politique.

Il faut en effet établir des procédures pour s'assurer que la gestion des programmes du gouvernement fédéral est économique et efficace, et que ceux-ci répondent bien aux exigences des politiques gouvernementales. Tout le monde s'en inquiète et le souhaite. L'intention des alinéas 7(2)d) et e) du bill C-20 est de charger le vérificateur général de signaler les pratiques inacceptables du point de vue de l'économie et de l'efficacité, ainsi que les procédures d'évaluation inefficaces, y compris les méthodes de rapports, dans les cas où il jugerait souhaitable que de telles procédures soient suivies.

Monsieur l'Orateur, le bill C-20 est une mesure excellente qui devrait contribuer à rassurer le public qui s'inquiète bien naturellement de la manière dont le gouvernement dépense ses deniers. Aussi est-ce sans réserve que j'appuie l'adoption du bill C-20, concernant le bureau du vérificateur général.

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, l'administration des finances est le pivot autour duquel progresse ou échoue la gestion d'un ménage, d'une entreprise, d'un passe-temps, d'un loisir ou de toute activité, selon le désir et l'aptitude du trésorier ou des trésoriers. Lorsque cette activité est strictement personnelle ou qu'il s'agit d'une entreprise privée, les conséquences ne sont peut-être pas graves, du moins la somme en jeu est faible. Les finances publiques sont une autre paire de manches; il s'agit de crédibilité du gouvernement qui se finance uniquement par les impôts qu'il perçoit, donc d'une question très importante et de sommes considérables.

C'est facile de dire que le gouvernement fédéral fait du bon travail simplement parce que nous avons un vérificateur général. Mais le pouvoir du vérificateur général s'exerce seulement après que les fonds ont été dépensés. Aussi, tout étendu que soit son pouvoir, il est dans une situation peu enviable. Le vérificateur des comptes publics doit essayer d'assurer aux contribuables que leur argent a été dépensé judicieusement, mais il ne peut vérifier ce qui est payé ou ce qui a été reçu en échange que beaucoup plus tard. Au mieux, son examen minutieux, sa diligence et ses conclusions peuvent modifier les activités du gouvernement pour les années suivantes.

Le vérificateur général est la personne sur qui comptent les contribuables pour restaurer le bon sens dans les dépenses gouvernementales. Le vérificateur général a dit que les finances du gouvernement échappaient à tout contrôle. Qu'a fait le gouvernement pour ne plus dépenser follement l'argent qu'il n'a pas le droit de gaspiller? Que je sache, le gouvernement n'a ni promis ni effectué de compressions dans ses dépenses relatives à des projets légitimes; j'ai pourtant entendu de nombreux

ministres se vanter des restrictions qu'ils se sont imposés. Ils ont peut-être réussi à convaincre certains contribuables que leurs efforts sont sincères et les résultats positifs, mais ceux qui sont au courant du déficit budgétaire de 7 milliards de dollars de cette année ne peuvent qu'en douter.

Le vérificateur général ne participe pas, bien sûr, à la préparation du budget fédéral, mais il devrait être autorisé à s'assurer qu'on rende des comptes sur chaque dollar dépensé, qu'on en justifie la dépense et qu'on en ait obtenu pleine valeur. S'il ne peut dire au grand public ce qui se passe en coulisse en matière de finances du gouvernement, qui saura le faire?

Quand je parle du gouvernement, je n'exclus pas l'activité du Parlement lui-même, à laquelle le vérificateur général n'a rien à dire, ni avant ni après. Les media ont beaucoup critiqué le Parlement quand ils ont appris que le personnel de la Chambre des communes comptait 2,554 postes l'an dernier, et qu'il en compte aujourd'hui 2,746, ce qui donne en moyenne dix fonctionnaires par député. Et il ne faut pas oublier les dépenses connexes, peu importe où le personnel travaille: meubles, matériel, papeterie, traitements, et ainsi de suite. Seuls les députés, tous représentants élus, peuvent faire preuve de modération en ce qui a trait à la Chambre. Chacun d'entre eux pourrait et devrait le faire, donnant ainsi l'exemple. Mais quelqu'un doit lancer la ronde de la modération, et à mon avis, la colline du Parlement est l'endroit tout indiqué pour le faire.

Monsieur l'Orateur, les Canadiens sont-ils mieux servis du fait de cette montée en flèche du coût de l'administration de la Chambre des communes? Peut-on en toute justice critiquer le gouvernement, ou quelque gouvernement que ce soit, de trop dépenser, de trop gouverner, si nous faisons de même comme un troupeau de moutons en marche vers des pâturages plus verts? Je sais que tous à la Chambre nous sommes comptables à nos électeurs, mais je doute qu'il en soit qui critiqueraient leurs représentants élus pour avoir fait preuve de modération et leur avoir expliqué comment et pourquoi ils l'ont fait. Toute œuvre méritoire a un commencement; ce commencement peut être modeste—son ampleur au départ est sans importance; ce qui importe c'est qu'elle grandisse dans la bonne direction. Ne serait-il pas de beaucoup préférable d'être admiré pour avoir bien administré et sagement dépensé les dollars des contribuables, que de tout simplement faire comme les autres? Pourquoi ne pas être différents? Pourquoi ne pas modérer les dépenses, ici, sur la colline du Parlement, où les lois sont adoptées?

Hier, le député de Leeds (M. Cossitt) a attiré notre attention sur une déclaration dangereuse que le premier ministre (M. Trudeau) a faite lors de la Conférence du Commonwealth; il a dit en effet qu'il existait bel et bien une forme de gouvernement à parti unique. Il cautionne apparemment cette forme de régime. Si le premier ministre du Canada, qui est le chef d'un parti qui a été au pouvoir pendant environ 36 des 42 dernières années épouse de telles idées, il est facile de comprendre la situation. Autrement dit, le gouvernement actuel, non content d'avoir provoqué le marasme économique, vise à régner en dictateur sur le niveau de vie des Canadiens. Plus ce petit jeu durera et plus nous risquons de gâcher complètement notre avenir, monsieur l'Orateur.